

DECLARATION DE LA CEPE au sujet de la GUERRE EN UKRAINE

Réuni à Strasbourg du 16 au 18 mars 2022, le Conseil de la CEPE a adopté la déclaration suivante :

Résumé

La guerre que la Fédération de Russie a déclenchée contre l'Ukraine en 2014 est entrée dans une nouvelle phase avec les attaques russes du 24 février 2022. En tant que CEPE, nous sommes solidaires de toutes les personnes qui subissent des épreuves intolérables en Ukraine. Nous le faisons d'une triple manière : **nous prions, nous nous exprimons, et nous aidons**.

- Ensemble, nous prions, nous pleurons et nous portons le peuple d'Ukraine devant le Dieu de la paix et de la justice. Dans la prière, nous pouvons dire l'horreur et l'effroi que nous ressentons alors que notre continent est à nouveau déchiré par la guerre.
- Nous exprimons notre condamnation de la violation du droit international par le président russe Poutine et nous sommes solidaires de toutes les sœurs et frères qui travaillent pour la paix et la réconciliation.
- **Nous aidons** pour soutenir toutes celles et ceux qui souffrent en donnant selon nos moyens : argent, biens matériels, moyens logistiques et assistance pour favoriser l'intégration dans les lieux d'accueil. Communautés ou personnes individuelles, nous offrons l'hospitalité à celles et ceux qui fuient les atrocités de la guerre.

1. En tant qu'Églises, nous prions

En tant qu'Églises, nous sommes appelés à prier (1. Thess. 5 :17). Nous exprimons notre tristesse et témoignons de la force et de la promesse de la prière. En ce temps de Carême, nous nous unissons dans la prière sur tout le continent européen, pour être solidaires de nos sœurs et frères dans le besoin et pour intercéder auprès de Dieu.

Une prière pour la paix

Dieu tout-puissant - tu es le Dieu de la paix et de la justice.

Nous prions pour nos sœurs et frères en Ukraine,

et tous les lieux qui souffrent à cause de la guerre.

Alors que nous crions vers toi dans la colère et l'angoisse, nous prions pour que la paix règne et que la justice l'emporte.

Kyrie eleison. Seigneur, aie pitié de nous.

Jésus-Christ - tu es le Prince de la Paix.

Nous prions pour que les armes se taisent.

Nous prions pour celles et ceux qui ont la responsabilité de la paix et de la guerre.

Accorde-leur sagesse et compassion dans leurs décisions et conduis-les sur le chemin de la paix.

Kyrie eleison. Seigneur, aie pitié de nous.

Esprit de vérité et de réconfort, tu as le pouvoir de guérir et de réconcilier.

Nous prions pour celles et ceux qui ont perdu des êtres chers, leur maison,

ou qui ont un besoin urgent de nourriture, d'eau, de sommeil, et de sécurité.

Nous prions pour que tu protèges tes enfants.

Et nous prions pour que tu nous accordes du discernement, des cœurs ouverts et des mains prêtes à aider celles et ceux qui sont en difficulté.

Kyrie eleison. Seigneur, aie pitié de nous.

2. En tant qu'Églises, nous nous exprimons

Témoigner face au pouvoir

En tant qu'Églises, nous sommes appelés à nous élever contre l'injustice et la souffrance, et à parler au nom de celles et ceux qui ne peuvent pas s'exprimer (Prov. 31 :8). A la lumière de notre responsabilité devant Dieu, devant nos semblables et devant la création, la CEPE condamne l'attaque unilatérale de la Fédération de Russie contre l'État souverain d'Ukraine, comme le non-respect du droit international et une violation des droits humains.

En tant que chrétiens, nous sommes appelés à être des artisans de paix (Matthieu 5 :9). Cela signifie que les Églises ne peuvent jamais sanctifier la guerre ou les conflits violents. Nous nous opposons fermement à l'agression militaire, qui est un moyen inadéquat et inacceptable de résoudre les conflits. En même temps, nous sommes appelés à agir de manière responsable et à protéger les personnes vulnérables. C'est pourquoi nous approuvons la Charte des Nations Unies selon laquelle l'Ukraine a le droit légitime de se défendre.

Nous croyons que la vocation de l'État est de servir la justice et la paix que Dieu veut pour toute l'humanité. Nous reconnaissons les décisions que les États ont prises pour soutenir l'Ukraine par la livraison d'équipements défensifs. La complexité des questions en jeu peut nous sembler paralysante. Comment pouvons-nous, en tant qu'Églises, être des artisans de paix et de réconciliation, et non pas des spectateurs silencieux face à l'injustice flagrante et aux violations des droits humains ? Il n'y a pas de réponses faciles. Et nous reconnaissons que toute action - et inaction - court le risque de la culpabilité. Comme l'a écrit Dietrich Bonhoeffer, "on ne peut agir de manière responsable sans devenir coupable". (Éthique p. 196)

Pourtant, nous avons confiance en la grâce de Dieu qui nous appelle à une action responsable. La responsabilité inclut également la nécessité de l'autocritique. Nous reconnaissons - et nous nous en repentons - que nos Églises, nos théologies, ont pu être complaisantes, centrées sur elles-mêmes et leurs besoins, et ont pu négliger leur tâche première qui est d'être "sel de la terre et lumière du monde" (Mt 5,13-16). Des sanctions économiques efficaces contre la Russie auront inévitablement un impact sur le niveau de vie de nos propres pays. C'est alors la tâche des Églises d'attirer l'attention sur les plus fragiles de la société, et de prendre leur défense dans les pays où les Églises-membres de la CEPE sont présentes et au-delà, car la guerre en Ukraine a également des conséquences désastreuses pour de nombreux pays déjà vulnérables du Sud (notamment à travers la hausse des prix des denrées alimentaires et du gaz).

Tenir bon dans la solidarité

Nous sommes solidaires de la population ukrainienne qui souffre d'énormes difficultés. Nous sommes solidaires des personnes en Russie qui sont prêtes à risquer des amendes ou même l'emprisonnement pour avoir osé une critique courageuse de la guerre de Poutine. Nous sommes solidaires des personnes qui se sentent menacées dans les pays voisins. Nous les soutenons par nos prières, nos prises de paroles et nos actions. Dans le même temps, nous affirmons clairement que, si nous condamnons la guerre d'agression de Poutine, nous ne tenons pas tout le peuple russe pour responsable. Nous rejetons fermement les actes et les sentiments antirusses.

Œuvrer pour la réconciliation

En tant qu'Églises, nous témoignons de la conviction selon laquelle le monde a été réconcilié avec Dieu par le Christ et que nous sommes appelés à être des ambassadeurs de la réconciliation (2 Co 5,17), non seulement avec Dieu, mais aussi parmi les hommes (Ep 2,14-16). L'Histoire montre qu'une paix durable a besoin de réconciliation. La guerre de Poutine contre l'Ukraine, et ses menaces contre l'OTAN et les pays occidentaux montrent qu'après la fin de la guerre froide, des occasions de réconciliation véritable et durable ont été manquées, car on a laissé perdurer la haine latente, les préjugés et les stéréotypes. Alors que cette guerre suscite de nouvelles réflexions sur les questions de sécurité, de défense et de coopération en Europe, nous nous engageons à participer à ce processus, notamment en travaillant à la réconciliation en Ukraine et au-delà.

3. En tant qu'Églises, nous aidons

En tant qu'Églises, nous donnons

Nous sommes appelés à donner et à soutenir celles et ceux qui sont dans le besoin (Mt 25,40). L'action immédiate des Églises consiste à apporter un soutien pratique à celles et ceux qui fuient la guerre ou qui restent en Ukraine, sans abandonner l'engagement en faveur des réfugiés d'autres régions du monde. Nous exprimons notre reconnaissance à tous celles et ceux qui mettent en œuvre cette charité active. Dans de nombreux pays européens, des réseaux d'Églises se sont formés et organisent le soutien par des dons d'argent, de biens matériels et de moyens logistiques, et par la mise en place de mesures d'accompagnement.

En tant qu'Églises, nous offrons l'hospitalité

Nous accueillons des réfugiés et nous offrons l'hospitalité à nos sœurs et frères dans le besoin (Hébr. 13:2). Près de trois millions de personnes ont déjà été contraintes de quitter l'Ukraine ; d'innombrables personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays. Nous soutenons, par l'action et la prière, les pays voisins de l'Ukraine qui offrent activement l'hospitalité. On s'attend à ce que de nombreuses autres personnes quittent le pays et cherchent refuge dans d'autres pays européens. En activant pour la première fois la Directive européenne sur la Protection Temporaire, les États membres de l'UE permettent une aide immédiate et non bureaucratique aux personnes dans le besoin, et d'autres pays ont pris des dispositions rapides pour que les réfugiés puissent être rapidement mis en sécurité. Nous y voyons un signe remarquable de la solidarité européenne avec l'Ukraine. Nous soutenons dans la prière tous celles et ceux qui offrent un soutien actif et l'hospitalité aux réfugiés.

Conseil de la CEPE Strasbourg, 16-18 mars 2022

